


à la Gazette de France
Archéologie.
la profession manuelle de
Lettre sur l'épître S.^m Paul

631
Lyon, ce 1^{er} novembre, 1855.

Monsieur le Directeur

Dans la œuvre de S. Sédler graveur au 1^{er}
siècle, on compte S.^m Paul à Corinthe chez Aquilas
et Priscille friseurs de tentes, qu'on voit après Godolus. à
Winge. L'épître est représentée écrivant ^{assis près d'une} ~~sur une~~ table
avec un bâton d'un atelier de tisserand. Aquilas est sur
un atelier, Priscille se penche et occupe à son tour
à faire des bobines ou cornettes. Sur plume de S.^m Paul
trace la dernière lettre du verset 19, chapitre XVI de sa
première épître aux Corinthiens dont voici la traduction
par Sacy: Les églises d'Asie vous saluent, Aquilas
et Priscille chez qui je demeure, et c.


En consultant le texte des apôtres au verset 3 du
chapitre XVIII, on voit clairement que non seulement
S.^m Paul demeurait chez Aquilas et Priscille, mais y
exercit sa profession de friseur de tentes, "Et par que
leur métier étoit de faire des tentes (1.) et que
c'étoit aussi le sien il demeurait chez eux et y
travaillait."

En voyant cette gravure, et en lisant la bible de Sacy

(1.) Suivant Dom-Cahnet, Aquilas et Priscille faisaient des
tentes de peau à l'usage des gens de guerre. La toile étoit couverte
long-temps avant l'ère chrétienne elle devoit être employée aux tentes.

on ne peut découvrir que ^{le} seul peut être adopté
pour le patron des tisseurs.

Quoi qu'il soit très probable que le peinte d'après le quel
S. Sadeler a reproduit ^{le} seul dans un atelier de tissage,
avait des données précises, il reste une question à ~~poser~~
éclaircir; celle de savoir: Si les anciens tisseurs de toutes
fabriquaient eux mêmes les toiles qu'ils employaient
à leur confection? De nombreuses analogies nous
autorisent à penser ainsi.

On voit qu'anciennement les professions étaient
moins nombreuses que dans nos jours pour passer mentionner
le même objet, le travail était beaucoup moins divisé.

Les anciens arquebusiers commençaient et achevaient
chacun leur arquebuse, aujourd'hui, il faut le concours
deviron quarante mains d'œuvres différentes pour
fabriquer un simple fusil de guerre. On voit encore
des relieurs de livres qui commencent et finissent
la reliure; mais dans les ateliers bien organisés
chaque volume a passé dans les mains d'une
douzaine d'ouvriers dont chacun a sa spécialité.
En orfèvrerie comme en reliure, les uns suivent l'ancien usage,
font eux seuls une pièce d'orfèvrerie soit un celtic ou un
ostensoir; d'autres orfèvres pour les mêmes objets
emploieront dix à douze ouvriers spéciaux depuis le
fondeur jusqu'au breufleur.

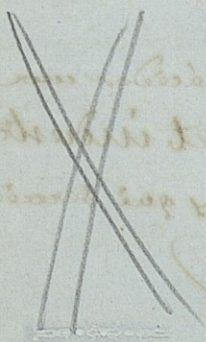
Il y a

Depuis ~~trois~~ peu d'années le blanchissage du linge a
aussi divisé son travail; 1°. Le coulage ou le fivage, 2°. Le
lavage, ces deux manutentions ne faisoient qu'une
seule profession. Il en est ainsi dans un très grand
nombre d'industries manuelles, parce que la division
du travail offre deux avantages, la perfection et la célérité.

Si d'après les recherches des archéologues il étoit constaté
que les anciens faiseurs de tentes fabriquoient leurs toiles
et si le St Siège admettoit l'illustre patronage de St Paul
pour ~~les~~ les corporations de tisseurs, leur bannière
~~leur bannière~~ porteroit toujours l'inscription sur une face
~~et~~ sur l'autre, le père tisseur dans l'atelier d'Orquilles et

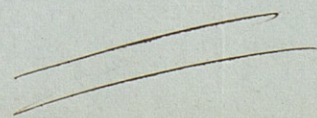
Préciselle tel que dans le tableau ~~de la ville de Metz~~
reproduit par ^{le célèbre graveur} S. Jodeler. Son œuvre qui en résulteroit
les plus heureuses conséquences. ~~Il n'y a pas de corporation~~
qui ^{il} surviendroit dans chaque ville manufacturière en tissus
et notamment à Lyon une confrérie spéciale religieuse
et industrielle.

Ces confréries seroient le vantage-garde de rester dans
anciennes corporations les quelles avoient leurs
statuts et règlements dictés par les seigneurs, nés
par l'expérience et remplacés par bon sens nous
à dire qu'il existe dans les débris de nos anciennes
institutions industrielles, de précieuses matières qui
seront appréciées à leur juste valeur lorsque la liberté
illimitée



V. DROZ

PARIS-VIVE



Y // illimité sera usée pour son objet avec fruit son tour.

Alors, de même que les anciennes corporations d'arts et métiers ont pris naissance dans les confréries religieuses, les quelles avaient chacune son charte industrielle dictée et modifiée en tout utile par les confrères. De nouvelles confréries (ou associations si l'on veut)

On se rendra compte sur les besoins de notre époque, le gouvernement aidant, ces mêmes corporations pourront renaitre comme lieux de réunion pour les mêmes voies et les mêmes ~~besoins~~ besoins.

Veuillez agréer mes salutations respectueuses

Cherrier

Chef-d'atelier-tisseur, membre du conseil de prud'homme à Lyon

Cet ~~est~~ je si vous jugez une lettre ou plutôt la question d'archéologie religieuse et industrielle quelle sera la dignité de la section dans votre journal, veuillez ~~me l'indiquer~~ me l'indiquer ~~par un mot~~ "figurer".
Alors elle sera insérée.

Je crois qu'il conviendrait d'insérer de faire précéder une lettre par les mots Archéologie religieuse et industrielle en gros caractères, afin d'attirer l'attention des yeux qui seraient les plus capables d'y répondre.

Ch.

LYON A LYON V LEVY-MARECHAL